FACTURE

SARL BGST ENERGIE BIOMASSE

6 AVENUE DES MARINS
35720 - MESNIL ROC'H
FRANCE

Siret : 91795163400026

N° : FAC00252
Date d'émission : 02/10/2026
En référence : DEV00275
N° TVA : FR68326784709
N° client : CLT00042

Port. : 0787485687
Email : facturation@bgst-energie-biomasse.com
Site web : https://bgst-energie-biomasse.com/
Monsieur Bastien GABOUT - Dirigeant

SAS SCHMIDT GROUPE

5 RUE CLEMENCEAU
68660 LIEPVRE
FRANCE
N° Siret : 32678470900015
N° Siren : 326784709

Réf. : Réf. à DEV00275/ Pour le Compte de SCHMIDT GROUPE, N° de commande BC-209480/N_ORDRE_NA , Marjorie MONNIER

Audit complet de l'installation :

- Silo

- Extraction combustible

- Système d'alimentation

- Chaudière

- Dépoussiereur

- Filtre

- Extraction des cendres

Analyse du cahier des charge de l'installation et de la DOE constructeur (Français ou Anglais)

Analyse des paramètres et de la combustion avec impression d'un ticket de combustion

Mesure des débits et pressions d'air comburant

Adaptation des réglages et impression d'un ticket de combustion

Rapport d'intervention détaillé avec photos et préconisations

JOUR 1: ROUTE
JOUR 2 : AUDIT A FROID
JOUR 3 : DEMARRAGE ET AUDIT A CHAUD + ANALYSE DE COMBUSTION
JOUR 4 : SUITE AUDIT A CHAUD + ADAPTATION DES REGLAGES ET ANALYSE DE COMBUSTION
JOUR 5 : ROUTE

SARL BGST ENERGIE BIOMASSE

SAS SCHMIDT GROUPE

Facture N° : FAC00252
Date d'émission : 02/10/2026

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
ART00258 -Forfait Audit à froid + à chaud	3,00	forfait	1 000,00 €	3 000,00 €	20,00% Normale
ART00000003 -Main d'œuvre trajet Tranche Tranche 2 : 4 à 8 h (total/semaine) Prix HT/h	17,00	h	50,00 €	850,00 €	20,00% Normale
ART00000005 -Frais kilométriques Prix HT/km	1 700,00	u	0,85 €	1 445,00 €	20,00% Normale
ART00000008 -Forfait soirée étape	4,00	forfait	130,00 €	520,00 €	20,00% Normale

Dates prévisionnelles : Semaine 38 du 21 au 25 septembre

Conditions de paiement :

Paiement à 30J FDM

Type de vente : Vente mixte

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	5 815,00 €	20,00%	1 163,00 €

Total HT	5 815,00 €
TVA	1 163,00 €
Total TTC	**6 978,00 €**
Net à payer	**6 978,00 €**

Règlement Virement

Echéance(s) 6 978,00 € au 30/11/2026

Coordonnées bancaires

Nom	CREDIT AGRICOLE D'ILLE-ET-VILAINE
IBAN	FR7613606000604633594418612
BIC	AGRIFRPP836

Le montant total s'élève à six mille neuf cent soixante-dix-huit euros

Tout retard de paiement entraîne de plein droit, sans rappel, l'exigibilité de pénalités de retard à compter du jour suivant la date d'échéance. Ces pénalités sont déterminées sur la base du taux convenu selon le contrat, les conditions générales ou le devis accepté, sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal. A défaut de toute référence contractuelle, le taux applicable est celui prévu par l'article L.441-10 du Code de commerce, correspondant au taux de refinancement de la Banque centrale européenne majoré de dix points.
En outre, une indemnité forfaitaire de 40 € par facture est due de plein droit en cas de retard de paiement, conformément à l'article D.441-5 du Code de commerce.